

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

**ARRÊTÉ 03 DEC. 2024**

**portant nomination des présidente et membres du jury du concours professionnel  
prévu à l'article 22 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi  
organique relative au statut de la magistrature**

**Session 2025**

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature, et notamment ses articles 16, 17, 22 à 25-5 ;

Vu le décret n°72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'École nationale de la magistrature, et notamment ses articles 39 à 39-7 ;

Vu l'arrêté du 7 juillet 2024 relatif aux modalités d'organisation, règles de discipline, programme, déroulement et correction des épreuves du concours professionnel prévu par l'article 22 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

Vu l'arrêté du 18 octobre 2024 portant ouverture au titre de l'année 2025 du concours professionnel prévu par l'article 22 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

**ARRÊTÉ**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le jury du concours professionnel pour le recrutement de magistrats du second grade et du premier grade de la hiérarchie judiciaire prévu à l'article 22 de l'ordonnance de l'ordonnance du 22 décembre 1958 susvisée, est ainsi composé :

PRÉSIDENTE :

Mme Nathalie DELPEY-CORBAUX, avocate générale près la Cour de cassation ;

VICE-PRÉSIDENTE :

Mme Catherine FISCHER-HIRTZ, conseillère d'État ;

MEMBRES :

M. Jean-François DE JORNA, premier président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ;  
M. Sophie PARMANTIER, inspectrice générale de la justice ;  
M. Geoffrey MAKAN, substitut du procureur de la République près le tribunal judiciaire de Paris ;  
Mme Marie-Aimée PEYRON, avocate au barreau de Paris ;  
M. Xavier FLECHEUX, avocat au barreau de Paris ;  
Mme Jennifer MARCHAND, maître de conférences en droit public à l'université Clermont  
Auvergne ;  
M. Laurent DESESSARD, professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de  
Poitiers ;  
M. Pierre-Jacques DUSSEAU, psychologue clinicien ;  
Mme Sophie D'HERBEMONT, cheffe adjointe du service recrutement, emploi et formation à  
l'Institut national de l'information géographique et forestière.

**Article 2**

Dans le cas où la présidente du jury se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission,  
elle serait remplacée par la vice-présidente, Mme Catherine FISCHER-HIRTZ, conseillère d'État.

**Article 3**

Le présent arrêté sera affiché et notifié à la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature qui  
sera chargée de son exécution.

Fait, le **03 DEC. 2024**

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par déléation,  
Le directeur des services judiciaires  
P.PRACHE

